

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT CONTRACTUEL

CONTRAT A DUREE DETERMINEE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

Intitulé du poste (F/H): Enseignant.e contractuel.le – Groupe de projet TPCAUS8, Master 1 (N°2)	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : THÉORIE ET PRATIQUES DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Type de contrat : CDD 6 mois
Domaine d'études : Habiter les Mondes Urbains (HMU)	Temps incomplet : 80 heures

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant praticien du supérieur DDAO – RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette
144 avenue de Flandre
75019 Paris

Missions et activités principales :

Ce poste est à pourvoir pour le second semestre de l'année universitaire 2020-2021, dans le groupe de projet : « Habiter et travailler : concevoir la mixité », placé sous la responsabilité de Frédérique Audigier.

Objectifs pédagogiques de l'enseignement de projet axé sur la thématique de la mixité habitat-travail

: L'un des objectifs de cet enseignement est d'ouvrir et de nourrir la réflexion des étudiants sur les lieux de travail (production de biens ou de services, artisanat, équipements, etc., hors processus industriels), ainsi que sur les modes d'habiter avec lesquels ces lieux de travail voisinent ou s'articulent, dans une approche de la mixité des tissus bâtis.

- *Les lieux de travail* sont envisagés de manière interdisciplinaire, car l'activité de recherche portée par le Laboratoire Espaces Travail (LET) permet à L'ENSA de Paris - La Villette de disposer de compétences spécifiques dans ce domaine. Cet enseignement du projet architectural et urbain ne se limite pas aux espaces tertiaires, mais aborde l'univers des pratiques médicales ou artisanales où le geste, les mesures, les postures, mais aussi les questions d'usages sont au centre de la conception des espaces, ainsi que les questions d'ambiances, de lumières, de volumes, de structures, etc., qui sont à approfondir en cycle master.

- **L'habitation** est abordée de manière prospective, au regard de ses évolutions et adaptations à des usages en perpétuel renouvellement, comme au regard de pratiques urbaines revenant aujourd'hui à une mixité qui fut – jadis – le fondement même des tissus urbains.

- **Un voyage d'études / workshop**, organisé en Finlande (Tampere et Helsinki), offre aux étudiants une ouverture à l'international et les amène à aborder des questions similaires dans d'autres contextes, en leur permettant aussi de rencontrer d'autres professionnels et usagers, avec lesquels échanger sur des questions en lien avec les thématiques de l'atelier, qui sont des thématiques investies et approfondies – de longue date – par les professionnels finlandais (architectes, enseignants et chercheurs).

Covid : Ce voyage pourra avoir lieu uniquement si les conditions sanitaires le permettent.

Développements envisagés de cet enseignement : Les objectifs de développement de cet enseignement sont de plusieurs ordres :

- renforcement de l'articulation des différentes échelles du projet architectural et urbain, tant au niveau d'une attention à porter sur l'inscription de l'architecture dans les paysages qu'elle contribue à dessiner, qu'au niveau d'une approche globale de choix structurels et constructifs ;

- renforcement du partenariat international de cet enseignement, afin de permettre aux étudiants de tirer un bénéfice accru de cette ouverture culturelle.

Jour(s) d'intervention :

Encadrement partagé et accompagnement des étudiants dans le développement de leurs propositions de projets (corrections, apports critiques et jurys). Engagement et présence de l'enseignant(e) contractuel(le) : jeudi après-midi.

Autre présence requise : voyage d'études/workshop en Finlande, sur cinq jours (échange international)

Enseignant(s) responsable(s) :

- Frédérique AUDIGIER, maître de conférences associée - S8

Expériences/ Diplômes /Compétences souhaitées

- Il est attendu de l'enseignant(e) contractuel(le) qu'il/elle participe pleinement aux objectifs de développement envisagés pour cet enseignement et qu'il/elle s'inscrive dans une approche interdisciplinaire et multiscale du projet architectural et urbain.

- Qu'il/elle ait une bonne connaissance de la culture architecturale finlandaise, historique comme contemporaine (du lieu à l'usage, de la mise en œuvre à la matérialité).

- Qu'il/elle ait une expérience en matière de projets de lieux de travail dédiés à l'artisanat.

- Qu'il/elle ait développé une réflexion typologique sur les espaces de l'habitation.

- Qu'il/elle témoigne d'une vraie volonté de transmettre : architecte praticien(ne) sachant apporter les fruits de son expérience aux étudiants, il/elle saura prendre part à l'encadrement de leurs propositions de manière

pragmatique, tout en participant à une démarche nécessairement prospective, eu égard aux thématiques et objectifs de cet enseignement.

Titre(s) ou diplôme(s) :

- DPLG ou autre

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA de Paris La Villette forme des architectes dans le cadre des cursus mis en place par la réforme LMD, tout en veillant à ce que l'enseignement dispensé soit à la fois professionnel et supérieur, en intégrant des approches pluridisciplinaires, une ouverture sur le monde et une formation bi-cursus ingénieur-architecte / architecte-ingénieur.

Les formations qu'elle propose s'appuient pour partie sur les travaux de recherche développés dans le cadre de son département recherche qui regroupe six équipes pluridisciplinaires et s'ouvrent sur diverses formations post Master qualifiantes : formation à l'HMONP, préparation au concours d'AUE, formations à des DPEA, formation à un DSA et formations doctorales.

L'ENSAPLV est la plus importante école par le nombre de ses effectifs, avec 2300 étudiants, 76 administratifs, 250 enseignants (titulaires et contractuels) et environ 200 vacataires.

L'enseignement y revêt diverses caractéristiques :

1/ il y est transdisciplinaire : tout en ayant pour centre l'apprentissage du projet architectural, urbain et de paysage, les enseignements dits « pour l'architecture » sont à la fois présents dans cet apprentissage et non subordonnés à lui afin de se situer au niveau universitaire le plus élevé ; depuis sa fondation, l'ENSAPLV favorise la coprésence de nombreuses disciplines dont elle encourage le travail conjoint autour de l'exercice du projet ;

2/ il est dispensé dans des cours, des groupes de projet, des TP et des TD ;

3/ il s'emploie à couvrir et à précéder la demande sociale concernant l'aménagement de l'espace architectural, des paysages et du territoire ;

4/ il se veut divers et non inféodé à telle ou telle doctrine ;

5/ il cherche en permanence à se réorienter en se confrontant à d'autres disciplines et d'autres pratiques artistiques, sociales, etc ;

6/ il propose une progressivité dans le 1er cycle Licence, une large autonomie de choix aux étudiants dans le 2e cycle Master à travers l'existence de six thèmes d'approfondissement, et la possibilité de poursuivre au sein de l'Ecole une HMONP, un doctorat ou des enseignements spécialisés (DSA, DPEA) ;

7/ il est dispensé par des enseignants titulaires et contractuels à qui il est demandé d'enseigner simultanément dans les 1er cycle Licence et 2e cycle Master ;

8/ il se place dans une perspective internationale : mobilités étudiante et enseignante dans 99 écoles dans le monde ; participation à des ateliers internationaux ponctuels ou intégrés au cursus et à des programmes financés par l'Europe.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

Plus de soixante chercheurs et une quarantaine de doctorants se répartissent dans 6 unités de recherche intégrées à des UMR CNRS : - l'équipe Architecture, Milieu et Paysage (AMP – UMR LAVUE 7218) ; -

l'équipe Philosophie, Architecture et Urbain (GERPHAU – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Architecture Anthropologie (LAA – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Espaces Travail (LET – UMR LAVUE 7218) ; - l'équipe Modélisations pour l'Assistance à l'Activité Cognitive de la Conception (MAACC- UMR MAP 3495) ; - l'équipe Architecture, Histoire, techniques, Territoires, environnements et patrimoines (AHTTEP - UMR AUSSER 3329).

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : Direction de l'école
Liaisons fonctionnelles : Direction des études

Envois des candidatures : les candidatures doivent être adressées au plus tard le 12 février 2021 à Madame Ghislaine Pawelko (ghislaine.pawelko@paris-lavillette.archi.fr) et Madame Amandine Kowalski (amandine.kowalski@paris-lavillette.archi.fr).

MERCI DE PRECISER L'INTITULE EXACT DU POSTE DANS L'OBJET DE VOTRE COURRIEL DE CANDIDATURE

Composition du dossier de candidature :

- Curriculum vitae détaillé. Le/la candidat.e s'attachera à présenter plus particulièrement son expérience dans l'enseignement.
- Copie de la carte d'identité ou passeport
- Note pédagogique (3 pages dactylographiées maximum), tenant compte du programme pédagogique de l'école
- Travaux, ouvrages, articles, réalisations et référence des publications
- Copie des diplômes ou titres

Calendrier :

- Date limite de dépôt des candidatures : **12 février 2021 inclus**
- Auditions des candidats par la commission de recrutement prévue entre le **22 et 26 février 2021**